

**Utilisateur :**

M. Baudry Thierry  
Château Larchère  
24240 Pomport  
Tél: 05.53.58.25.84

**Distributeur :**

Econature

**Date :**

Décembre 2003

Monsieur Baudry conduit sa vigne en culture biologique et utilise sur ses 24 ha le Système Plocher après avoir expérimenté ce procédé en 1999 sur une parcelle de 1 ha seulement.

Il avait alors été constaté sur la parcelle test :

- beaucoup moins de drosophiles
- moins d'acidité des raisins

Depuis ce test l'ensemble des parcelles bénéficie des traitements Plocher. Ces traitements complètent les traitements de bases comme le cuivre par exemple à raison de 3 à 4 Kg par ha et par an.

Les constats de Monsieur Baudry sont les suivants :

- floraison beaucoup plus régulière,
- développement allongé des grappes,
- raisins plus gros et moins serrés qu'auparavant,
- meilleur équilibre entre acidité et degré,
- meilleure maîtrise des différentes maladies cryptogamiques.

Quant au sol :

- beaucoup plus vivant,
- moins asphyxiant,
- développement plus important de l'enherbement,
- augmentation de la quantité de matières organiques (démontrée par les analyses).

Cette année Monsieur Baudry, a testé les nouveaux produits de la gamme Plocher : VitalRacines 1, 2 et 3 pour les sols, Plocher Plantes, VitalPlantes, VitalPlantes F1 et Plocher Kaleaf pour la partie foliaire.

Début d'été l'état sanitaire de la vigne était correct, beaucoup de vigueur, pas de maladie, développement des grappes très satisfaisant.



La vigne ayant été grêlée le 29 juin, Monsieur Baudry a pulvérisé dès le lendemain du VitalPlantes F1 afin d'aider à la cicatrisation des baies. Trois jours après l'orage de grêle, les raisins amorcent une cicatrisation sans pourriture. (Voir photos ci-dessous).



Etat des baies, deux jours après avoir été traitées avec Plocher VitalPlantes F1 : pas de pourriture, la cicatrisation des baies est saine.

Par la suite le vignoble s'est très bien comporté malgré la sécheresse de cette année et n'a pas été victime de brûlures et/ou de perte de feuilles avant vendange, contrairement à certaines vignes de la même région, traitées en conventionnel, qui ont souffert de la sécheresse.